



# L'assurance vie entière avec participation Équimax<sup>MD</sup> des participations<sup>1</sup> solides et stables

Les titulaires de contrats Bâtitseur de patrimoine Équimax<sup>MD</sup> et Accumulateur de capital Équimax<sup>MD</sup> sont admissibles à participer au bénéfice du compte des contrats avec participation de la compagnie par le versement de participations<sup>1</sup>. Examinons de plus près nos résultats historiques.

## TAUX DE RENDEMENT DU COMPTE DES CONTRATS AVEC PARTICIPATION

Le taux de rendement du compte des contrats avec participation est un indicateur de la rentabilité d'un placement à court terme. Il s'agit du taux réel généré par les éléments d'actif détenus dans le compte des contrats avec participation dans une année civile donnée.

L'actif dans le compte des contrats avec participation est géré dans le but de respecter les garanties du produit et fournir un revenu à long terme et une croissance du capital pour soutenir le barème des participations.

## LE TAUX D'INTÉRÊT DU BARÈME DES PARTICIPATIONS

Le taux d'intérêt du barème des participations détermine la composante placement du barème des participations et atténue toute fluctuation subie par le compte des contrats avec participation. Le taux d'intérêt du barème des participations est différent du taux de rendement du compte des contrats avec participation.

Le taux d'intérêt ne représente qu'une composante du barème des participations, mais il est l'un des facteurs les plus importants, particulièrement au cours des années ultérieures.

Le barème des participations est sensible aux mêmes facteurs ayant une incidence sur le compte des contrats avec participation, plus particulièrement au changement des rendements de placement. Une amélioration de certains facteurs, comme la mortalité ou les dépenses, peut aider à compenser le déclin d'autres facteurs, comme le rendement des placements<sup>2</sup>.

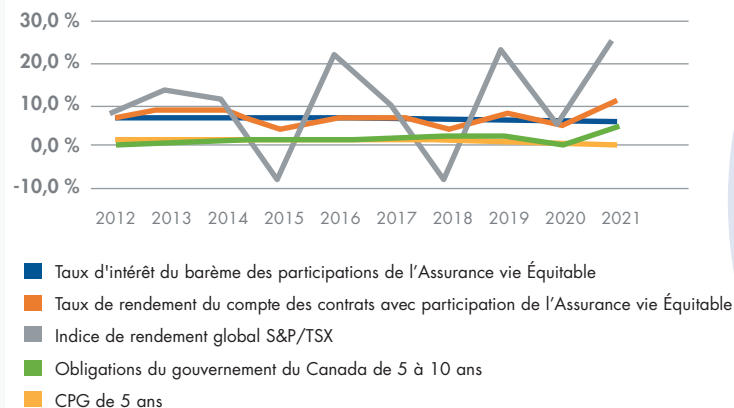
<sup>1</sup> Les participations ne sont pas garanties et sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations varieront en fonction des revenus de placement réels du compte des contrats avec participation, également des résultats techniques de mortalité, des frais, de déchéance, des réclamations, des impôts et d'autres résultats techniques du bloc de contrats avec participation. <sup>2</sup> Si le contexte de bas taux d'intérêt prévaut, le rendement des placements sera moins élevé, cela pourrait signifier une réduction du barème des participations à l'avenir. Le versement de participations n'est pas garanti, mais il ne sera jamais négatif.

## RÉSULTATS HISTORIQUES – COMPTE DES CONTRATS AVEC PARTICIPATION ET TAUX D'INTÉRÊT DU BARÈME DES PARTICIPATIONS

L'Assurance vie Équitable a commencé à offrir les contrats Bâtitseur de patrimoine Équimax et Accumulateur de capital Équimax en 2012.

Notre taux de rendement du compte des contrats avec participation et notre taux d'intérêt du barème des participations sont demeurés **solides et stables et se comparent favorablement** à d'autres indicateurs économiques bien connus.

Le taux d'intérêt du barème des participations a diminué de seulement 0,75 % de 2012 à 2022.  
**2012 = 6,80 % par rapport à 2022 = 6,05 %**



## L'ASSURANCE VIE ÉQUITABLE OFFRE DES RENDEMENTS SOLIDES ET STABLES COMPARATIVEMENT À D'AUTRES INDICES

	Taux d'intérêt du barème des participations de l'Assurance vie Équitable	Taux de rendement du compte des contrats avec participation de l'Assurance vie Équitable	Indice de rendement global S&P/TSX	Obligations du gouvernement du Canada de 5 à 10 ans	CPG de 5 ans	Indice des prix à la consommation
Taux de rendement moyen (2012 à 2021)	6,50 %	6,95 %	9,14 %	1,50 %	1,55 %	1,81 %
Écart-type (depuis 2012)	0,29 %	2,21 %	11,77 %	0,47 %	0,31 %	1,15 %

Données indiquées au 31 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt du barème des participations à compter du 1<sup>er</sup> juillet de chaque année. Le taux de rendement moyen est calculé en utilisant une méthode géométrique. Les résultats du passé ne sont pas garants du rendement futur. Sources : Assurance vie Équitable du Canada, Statistique Canada, Banque du Canada

## VALEURS ILLUSTRÉES PAR RAPPORT AUX VALEURS RÉELLES

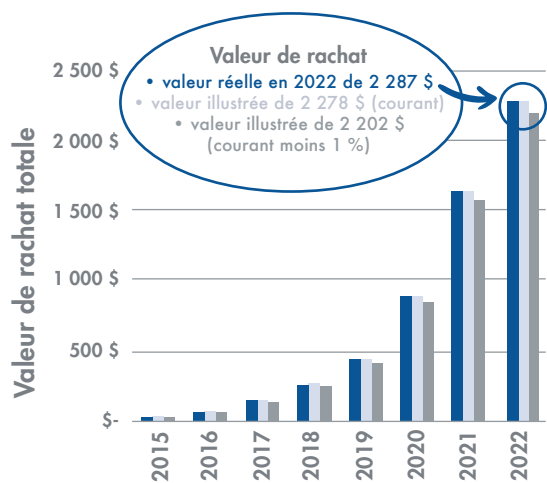
Les illustrations des ventes présentées aux clients au moment de l'achat indiquent la valeur de rachat future potentielle non garantie et la prestation de décès en fonction du barème des participations en vigueur de la compagnie (s'il devait se maintenir au taux actuel pendant la durée du contrat). Le barème des participations peut changer au fil du temps et ces changements auront une incidence sur les versements de participations<sup>1</sup> futurs. Jetons un coup d'œil sur quelques exemples démontrant **la façon dont les valeurs réelles du contrat de deux clients se comparent aux illustrations des ventes originales**.

Les exemples à la page suivante reposent sur des contrats établis en 2014 et 2012. Les deux contrats sont assortis du mode d'affectation des participations des bonifications d'assurance libérée (BAL).

Les tableaux indiquent les valeurs de rachat réelles du contrat et les valeurs de la prestation de décès totale à la date de chaque anniversaire contractuel comparativement aux valeurs illustrées originales. Les valeurs **réelles** tiennent compte des modifications du barème des participations qui se sont produites depuis la souscription du contrat. Les valeurs illustrées originales reposent sur le barème des participations en vigueur au moment de la souscription du contrat<sup>3</sup>. Le taux d'intérêt du barème des participations illustré pour les deux exemples est de 6,80 %.

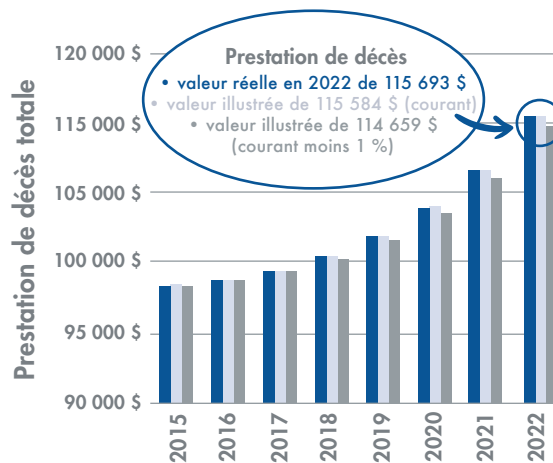
### Exemple n° 1 :

Contrat établi en avril 2014<sup>4</sup> femme – 10 ans, personne non fumeuse – Bâtisseur de patrimoine Équimax  
20 paiements de 100 000 \$ – prime annuelle de 1 309 \$.



[6,8] [6,8] [6,5] [6,5] [6,35] [6,2] [6,2] [6,05]

Taux d'intérêt du barème des participations [%]<sup>5</sup>



[6,8] [6,8] [6,5] [6,5] [6,35] [6,2] [6,2] [6,05]

Taux d'intérêt du barème des participations [%]<sup>5</sup>

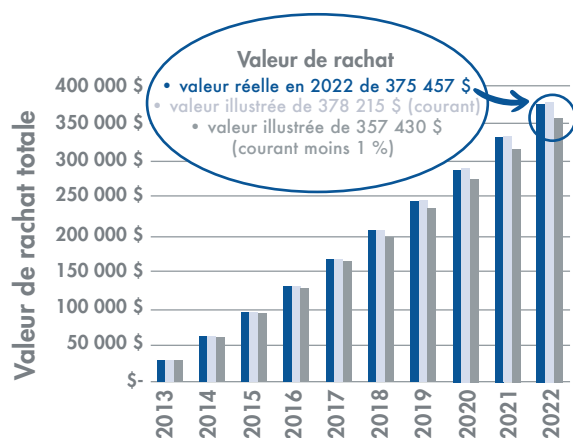
■ Valeur réelle

■ Valeur illustrée au barème courant<sup>3</sup>

■ Valeur illustrée au barème courant moins 1 %<sup>6</sup>

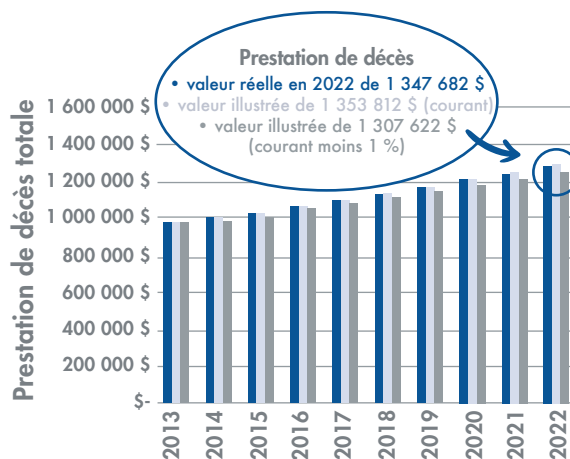
### Exemple n° 2 :

Contrat établi en mai 2012<sup>4</sup> homme – 52 ans, personne non fumeuse – Accumulateur de patrimoine Équimax  
paiements à vie de 1 000 000 \$ – prime annuelle de 36 970 \$



[6,8] [6,8] [6,8] [6,8] [6,5] [6,5] [6,35] [6,2] [6,2] [6,05]

Taux d'intérêt du barème des participations [%]



[6,8] [6,8] [6,8] [6,8] [6,5] [6,5] [6,35] [6,2] [6,2] [6,05]

Taux d'intérêt du barème des participations [%]

■ Valeur réelle

■ Valeur illustrée au barème courant<sup>3</sup>

■ Valeur illustrée au barème courant moins 1 %<sup>6</sup>

## EN RÉSUMÉ

Que nous démontrent ces exemples? Ils confirment surtout que les deux contrats connaissent un bon rendement – et correspondent de près aux valeurs que la conseillère ou le conseiller a illustrées originalement au moment de la souscription. Les valeurs de rachat **réelles de 2022, les prestations de décès et les valeurs qui ont été présentées aux clients au moyen de l'illustration des ventes originale sont pratiquement identiques**. Pour ces exemples, les valeurs réelles de 2022 sont comparables aux valeurs illustrées supposant **le barème des participations courant** en vigueur au moment de la souscription<sup>3</sup> et sont comparables ou meilleures que les valeurs illustrées en vertu du **scénario du barème des participations courant moins 1 %**<sup>6</sup>.

Ces résultats tiennent compte des rendements solides et stables réalisés au titre des contrats de l'Assurance vie Équitable depuis la souscription. Bien que le taux d'intérêt du barème des participations ait diminué au cours de la période de l'exemple, donnant lieu à des participations<sup>1</sup> et des valeurs du contrat moins élevées, les résultats techniques favorables de la gestion des dépenses, de la mortalité et des avances sur contrat de l'Assurance vie Équitable ont permis de contrebalancer cette diminution. Ces résultats représentent les résultats techniques habituels pour les titulaires des contrats Bâtitseur de patrimoine Équimax et Accumulateur de capital Équimax au fil du temps<sup>7</sup>.

Même si les résultats techniques des contrats Équimax jusqu'à ce que jour suit de près les valeurs illustrées, il n'y a aucune garantie que ce sera le cas des contrats établis aujourd'hui ou à l'avenir, ou ce que cela continue d'être le cas pour les contrats établis antérieurement.

## JETER UN REGARD VERS L'AVENIR EN TOUTE CONFIANCE

Les résultats des participations solides et stables de l'Assurance vie Équitable sont attribuables au fait que nous nous concentrons sur des stratégies de placement prudentes et de gestion des risques qui soutiennent notre mandat de gestion du compte des contrats avec participation. Notre objectif est de s'assurer que nous pouvons respecter les garanties du produit et fournir un revenu à long terme et une croissance du capital pour soutenir le barème des participations. En tant que compagnie mutuelle, nos titulaires de contrat avec participation sont nos propriétaires et nous veillons à respecter nos engagements envers eux – maintenant et pour les années à venir.

Le barème des participations variera<sup>2</sup>, mais grâce à une gestion prudente, l'assurance vie entière avec participation Équimax de l'Assurance vie Équitable continuera d'offrir une valeur excellente en fournissant une protection à vie et une croissance avec avantages fiscaux.

Pour de plus amples renseignements à propos des participations et du compte des contrats avec participation de l'Assurance vie Équitable, veuillez consulter [le document Comprendre l'assurance vie entière avec participation \(n° 1038FR\)](#) et [le document Mise à jour trimestrielle sur la composition de l'actif du compte de contrats avec participation \(n° 1360FR\)](#).

## AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Le présent document est destiné à l'usage exclusif des conseillers. Les renseignements qu'il contient ne constituent pas un avis financier, juridique, comptable, fiscal ou autre avis professionnel. Les conseillers doivent déterminer si ce produit ou ce concept convient à une cliente ou un client en fonction de ses besoins et de sa situation particulière. L'Assurance vie Équitable a déployé tous les efforts nécessaires pour s'assurer de l'exactitude des données contenues dans le présent document. Cependant, cette exactitude n'est pas garantie. Si les renseignements présentés ici diffèrent de ceux contenus dans tout contrat de l'Assurance vie Équitable, le contrat prévaut dans tous les cas.

<sup>MC</sup> et <sup>MD</sup> indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

Toute reproduction ou redistribution du présent document, en tout ou en partie, sans l'autorisation de l'Assurance vie Équitable, est strictement interdite.

© L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada, 2023. Tous droits réservés.

<sup>1</sup> Les participations ne sont pas garanties et sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations varieront en fonction des revenus de placement réels du compte des contrats avec participation, également des résultats techniques de mortalité, des frais, de déchéance, des réclamations, des impôts et d'autres résultats techniques du bloc de contrats avec participation. <sup>2</sup> Si le contexte de bas taux d'intérêt se maintient, le rendement des placements sera moins élevé et cela pourrait signifier que nous pourrions avoir à diminuer le barème des participations à l'avenir. Les participations ne sont pas garanties, elles ne seront cependant jamais négatives. <sup>3</sup> Les valeurs illustrées des deux exemples supposent le même barème des participations; le barème des participations en vigueur lors du lancement des régimes Bâtitseur de patrimoine Équimax et Accumulateur de capital Équimax en 2012. Le taux d'intérêt du barème des participations en vigueur était de 6,80 %. Le barème des participations est demeuré en place jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2016. Pour obtenir des renseignements historiques sur le taux d'intérêt du barème des participations, veuillez consulter le document Taux d'intérêt du barème des participations (n° 1505FR) sur le RéseauÉquitable<sup>MC</sup>. <sup>4</sup> Les valeurs du contrat réelles et les valeurs illustrées supposent qu'aucune modification n'a été apportée au contrat depuis qu'il a été établi et qu'aucun retrait au comptant ou qu'aucune avance sur contrat n'ait une incidence sur les valeurs. <sup>5</sup> La valeur du taux d'intérêt du barème des participations indiquée est le taux d'intérêt réel du barème des participations en vigueur à l'anniversaire contractuel pour l'année applicable indiquée. <sup>6</sup> Le scénario du barème des participations courant moins 1 % illustre des valeurs qui supposent une réduction de 1 % du taux d'intérêt du barème des participations. Cela signifie que l'hypothèse du taux d'intérêt du barème des participations serait de 5,80 % au lieu de 6,80 %. <sup>7</sup> Les résultats au titre des exemples de contrat indiqués se sont pas représentatifs des résultats futurs ou des résultats des autres séries de contrats d'assurance vie entière avec participation, y compris les contrats Bâtitseur de patrimoine Équimax et Accumulateur de capital Équimax actuellement offerts. Les valeurs du contrat réelles seront déterminées en fonction du prix du produit sous-jacent et des garanties qui s'appliquent à un contrat spécifique, ainsi que les modifications du barème des participations qui se sont produites au cours de la durée du contrat.